Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 32 (1985)
Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jusqu'à présent, les cantons envoyaient les originaux à l'administration chargée de la protection des biens culturels, à savoir l'Office fédéral de la protection civile, lequel en faisait des copies qui étaient déposées à Heimiswil. Ce qui est nouveau, c'est que depuis peu ce sont les cantons qui fournissent eux-mêmes les copies et qui sont remboursés intégralement de leurs frais par la Confédération. Les copies des positifs noir/blanc sont effectuées selon les normes internationales. De nombreux cantons confient la fabrication des microfilms à des laboratoires spécialisés. La capacité de la baraque, consolidée depuis grâce à des travaux de rénovation, s'élève désormais à 96500 films. Il fonctionne donc à peine au dixième de sa capacité totale.

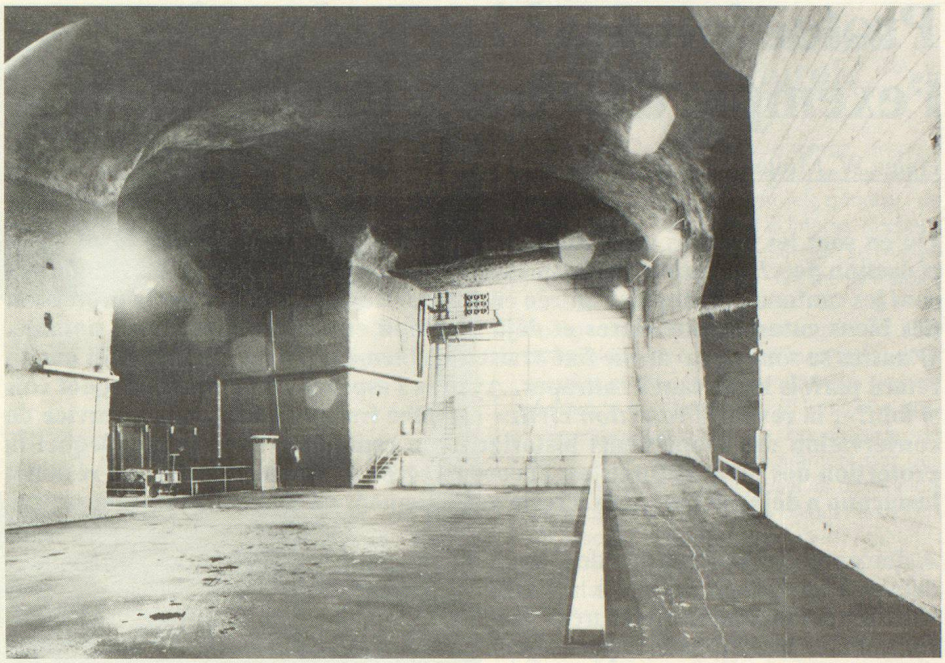

Vue d'ensemble de la caverne: au fond à gauche on peut apercevoir la baraque où sont entreposés les microfilms.

Historique

Au début des années 50, le DMF (plus exactement son «Bureau de construction des fortifications») «prit possession» de la carrière souterraine désaffectée; on procéda alors à des travaux de transformation complets. La majeure partie de la caverne fut aplanie, les deux grandes ouvertures donnant sur l'extérieur bouchées par des parois remblayées et on érigea plusieurs baraques en bois. Jusqu'en 1960, la caverne fut utilisée à des fins militaires.

Au début des années 60, un projet de stockage des déchets radioactifs fut présenté, mais il ne fut finalement pas retenu. En 1966, la caverne fut définitivement attribuée au DFI, afin d'y entreposer en cas de guerre des biens culturels meubles appartenant à la Confédération. Depuis le 21 juin 1966, ce bâtiment est administré par l'Office fédéral des constructions. En 1967, la baraque existant encore à l'heure actuelle fut érigée en éléments de béton et mise à disposition pour remplir la mission évoquée ci-dessus.

En 1957, la décision fut prise d'y installer les archives centrales de microfilms de la protection des biens culturels. C'est pour cette raison que l'on équipa la baraque d'un système de climatisation: on aménagea des postes de travail pour effectuer le contrôle périodique des microfilms. En 1977, la baraque put entrer en service afin de réaliser son nouvel objectif. Depuis, la caverne fut rénovée par la Confédération qui investit alors près de 2 millions de francs. Ces mesures concernaient notamment l'entrée et la consolidation de la baraque contenant les microfilms. En cas de guerre, il était possible de stocker pour une période limitée des biens culturels d'une certaine dimension dans la caverne, les conditions climatiques n'étant pas assez favorables pour un entreposage à plus long terme. En temps de guerre, la caverne serait dotée de l'écusson des biens culturels isolés.

Archivio dei microfilm – protetto sottoterra

Da alcuni anni esiste a Heimiswil BE una caverna che alberga l'archivio centrale dei microfilm. Quella che era in origine una cava sotterranea è stata ora rafforzata in modo da poter resistere anche a effetti bellici rilevanti. Alla fine dello scorso anno, l'impianto conteneva già 6500 film. La capacità del deposito è tuttavia di dieci volte tanto.

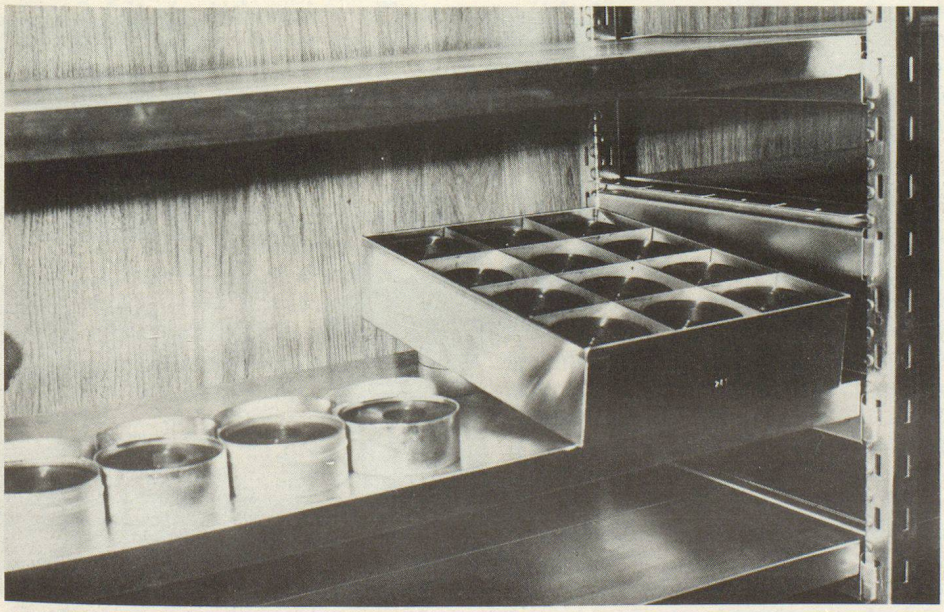

En toute sécurité. *(Photos: Fritz Friedli)*

...für die Bau-Austrocknung mietet man ihn schnell!

Vermietung und Verkauf: Telefon
G. Kull AG, 8003 Zürich 01 242 82 30
Zurlindenstrasse 215a 01 241 50 41